

Histoire de l'Association des petits paysans

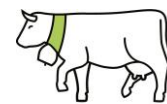
Sommaire

1980 – 1989 : Fondation de l'association et première initiative de l'Association des petits paysans.....	1
1990 – 1999 : Orientation de la politique agricole grâce à une pression politique.....	2
2000 – 2009 : Contre-modèle de politique agricole et moratoire sur le génie génétique.....	3
2010 – 2018 : Mort des exploitations et Point de contact pour remise de ferme extra-familiale....	4
2020 – aujourd'hui : Stratégie qualité dans la politique agricole et réseau de fermes de petit-es paysan·nes	6

1980 – 1989 : Fondation de l'association et première initiative de l'Association des petits paysans

Dès sa création, l'Association des petits paysans s'engage avec succès pour une agriculture respectueuse de la nature : elle lance l'initiative pionnière des petits paysans « Pour une protection des exploitations paysannes et contre les fabriques d'animaux » (initiative en faveur des petits paysans), soutient des réformes majeures du droit foncier rural et du bail à ferme agricole, obtient l'introduction des contributions aux détenteurs d'animaux et, avec le résultat serré de la votation de 1989, déclenche des réformes agricoles décisives.

1980	Fondation de l'Association de défense des petits et moyens paysans (VKMB, Association des petits paysans) par René Hochuli et 200 paysannes et paysans
1981	Affiliation en tant que section de l'Union suisse des paysans (USP)
1982	Démission de l'Union suisse des paysans en raison de divergences concernant le lancement de l'initiative de l'Association des petits paysans « pour une protection des exploitations paysannes et contre les fabriques d'animaux »
1983	Dépôt de l' initiative en faveur des petits paysans avec 110'000 signatures
1984	Nouveau droit foncier rural et du bail à ferme agricole (soutenus par l'Association des petits paysans)
1986	Introduction des contributions aux détenteurs d'animaux (revendication de l'Association des petits paysans)
1989	Votation populaire : initiative en faveur des petits paysans : 49 % de Oui, Oui dans huit cantons. Avertissement pour le Conseil fédéral, des réformes sont engagées.

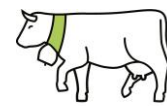


ASSOCIATION DES
PETITS PAYSANS

1990 – 1999 : Orientation de la politique agricole grâce à une pression politique

Sous la co-présidence de Ruedi Baumann, l'Association des petits paysans marque de manière décisive la politique agricole des années 1990 : elle contribue largement à l'acceptation du nouveau droit foncier rural ainsi qu'à la loi révisée sur l'aménagement du territoire, et elle est l'organisation porteuse de l'initiative « Paysans et consommateurs - pour une agriculture en accord avec la nature ». Sa contre-proposition aboutit en 1996 à l'inscription d'un nouvel article sur l'agriculture dans la Constitution fédérale. Elle fixe des d'importants jalons pour une agriculture durable, écologique et socialement responsable et constitue la base du système actuel de paiements directs.

- 1990** Après la mort soudaine de René Hochuli en 1989, l'agriculteur bernois Ruedi Baumann, devenu plus tard conseiller national des Verts, a été co-président de l'Association des petits paysans pendant douze ans.
- 1991** Récolte de signatures pour l'**initiative pour la protection génétique** (Association des petits paysans est l'organisation faîtière)
- 1992** Votation populaire : 70 % de **Oui au niveau Droit foncier rural** (l'Association des petits paysans soutient à loi)
- Dépôt de l'initiative initiative « **Paysans et consommateurs - pour une agriculture en accord avec la nature** » (Association des petits paysans est organisation faîtière)
- 1993** Lancement de la 2^e initiative de l'Association des petits paysans « **Pour des produits alimentaires bon marché et des exploitations agricoles écologiques** »
- 1994** Dépôt de la 2^e **initiative de l'Association des petits paysans** avec 110'000 signatures
- Référendum contre les **prélèvements obligatoires** : 55'000 signatures
- Référendum contre le **commerce de contingents laitiers** : 65'000 signatures
- 1995** Votation populaire : 3 x Non aux prélèvements obligatoires, commerce de contingents laitiers et nouvel article sur l'agriculture dans la Constitution fédérale. Triomphe pour l'Association des petits paysans
- 1996** Votation populaire : 77 % de Oui pour l'article sur l'agriculture dans la Constitution fédérale (contre-projet à l'initiative Paysans et consommateurs ; l'Association des petits paysans préconisait le Oui)



ASSOCIATION DES
PETITS PAYSANS

- 1998** Votation populaire : **Initiative pour la protection génétique** refusée avec 32% de votes favorables
- Votation populaire : a 2^e initiative en faveur des petits paysans est rejetée avec 23 % de votes favorables
- Référendum contre les **modifications de la Loi sur l'aménagement du territoire** LAT récolte 56'000 signatures; l'Association des petits paysans en est le moteur.
- 1999** Votation populaire : 78 % de Oui pour la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire
- Entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'agriculture (soutenue par l'Association des petits paysans)

2000 – 2009 : Contre-modèle de politique agricole et moratoire sur le génie génétique

L'Association des petits paysans se positionne comme la voix centrale contre l'accélération du changement structurel en matière de politique agricole, notamment dans le contexte des négociations à l'OMC et de la politique agricole 2004–2007. En tant qu'organisation faîtière motrice, elle lance l'initiative sans OGM, acceptée en 2005 avec 57 % de Oui, s'engage contre les usines d'animaux, contribue de manière décisive à l'initiative pour le paysage et impose, avec sa stratégie qualité, un contre-modèle indépendant de politique agricole.

- Dès 2001** Négociations de l'OMC et politique agricole 2004-2007 : opposition de l'Association des petits paysans à l'accélération du changement structurel
- 2003** Lancement de l'initiative « **pour des aliments produits sans manipulations génétiques** » (moratoire sur les cultures). L'Association des petits paysans constitue une organisation faîtière et un élément moteur et récolte de 120'000 signatures en seulement trois mois.
- 2005** Dépôt de la pétition contre les usines d'animaux avec presque 90'000 signatures en collaboration avec la Protection suisse des animaux PSA
- Votation populaire : 57 % de Oui pour l'initiative pour des aliments produits sans manipulations génétiques
- 2006** Réserves contre la PA 2011 (opposition à l'accélération de la politique structurelle avec le soutien de l'Alliance agraire)
- 2007** Lancement de l'initiative pour le paysage (aménagement du territoire). L'Association des petits paysans est l'une des organisations faîtières

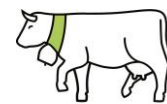
- 2008** Dépôt de l'initiative de l'Association des petits paysans avec 110'000 signatures
- Campagne pour prolonger le moratoire sur le génie génétique (comme organisation faîtière de l'Alliance suisse pour une agriculture sans génie génétique SAG / StopOGM)
- Lancement de la Stratégie qualité (contre-modèle au Conseil fédéral ; Alliance agraire)

2010 – 2018 : Mort des exploitations et Point de contact pour remise de ferme extra-familiale

L'Association des petits paysans s'engage avec succès en faveur de la prolongation du moratoire sur le génie génétique et contribue à façonner la stratégie de qualité de l'agriculture suisse. Sous la présidence de Regina Fuhrer-Wyss, elle renforce la position des petites et moyennes exploitations, s'engage en faveur de paiements directs équitables et de la sécurité de l'approvisionnement. Afin de lutter contre la mort des exploitations agricoles, elle a lancé le centre d'aide pour la transmission extrafamiliale des exploitations.

- 2010** Prolongation du moratoire sur le génie génétique jusqu'en 2013 par le Parlement
- L'Association des petits paysans et l'Alliance agraire jouent un rôle décisif dans l'élaboration de la Stratégie qualité.
- 2011** Dépôt de la pétition contre les agrocarburants. Plus de 30 organisations (dont l'Association des petits paysans) et 61'901 citoyennes et citoyens exigent des critères d'autorisation plus strictes pour les agrocarburants en Suisse.
- Regina Fuhrer-Wyss, paysanne Bio et députée au Grand Conseil BE, nouvelle présidente de l'Association des petits paysans
- 2012** Contre-projet du Conseil fédéral (révision partielle de la Loi sur l'aménagement du territoire) reprenant les demandes centrales de l'initiative pour le paysage. Succès pour l'Association des petits paysans et toutes les autres organisations faîtières
- 2013** L'Association des petits paysans est résolument en faveur des principales préoccupations de la politique agricole 2014-17 (pas de discrimination pour les petites et moyennes exploitations agricoles, plafonnement des paiements directs, prolongation du moratoire sur le génie génétique).
- Votation populaire : 63 % de Oui pour la loi sur l'aménagement du territoire et donc un renforcement de la protection des terres agricoles

- 2014** L'Association des petits paysans récolte 16'000 signatures pour la pétition « **Pour une agriculture suisse diversifiée** ». But de la pétition : montrer la valeur des petites et moyennes exploitations pour l'agriculture et la société.
- Lancement du Point de contact pour remise de ferme extra-familiale
- 2015** Plus de 100 repreneur·ses et 50 cédant·es de fermes se sont annoncés jusqu'à présent au Point de contact pour remise de fermes extra-familiale créé en 2014.
- Dépôt de l'initiative « **Stop à l'îlot de cherté – pour des prix équitables** » avec 105'631 signatures (l'Association des petits paysans est l'organisation faîtière)
- 2016** Revendication pour un plafonnement des paiements directs « 150'000 francs, c'est assez »
- Premiers succès de transmissions pour des remises de fermes extra-familiale
- 2017** Votation populaire : 78 % de Oui au contre-projet à l'initiative pour la sécurité alimentaire (entre autres nouveau dans la Constitution : protection des terres cultivées et relations commerciales favorisant une agriculture durable).
- L'Association des petits paysans a soutenu cette proposition équilibrée.
- Prolongation du moratoire sur le génie génétique jusqu'en 2021
- 2018** Point de contact pour remise de fermes extra-familiale nouvellement en trois langues (allemand, français, italien)
- Dépôt de la pétition « **Pas de génie génétique par la petite porte !** » en collaboration avec l'Alliance suisse pour une agriculture sans génie génétique (30'000 signatures)
- Initiative Stop à l'îlot de cherté – pour des prix équitables refusée avec 38,8 % de votes favorables
- Lancement du projet pilote « **Alpomat - le plus petit magasin à la ferme en ville** » avec cinq sites en ville de Zurich
- 2019** Politique agricole 2022+ : l'Association des petits paysans s'investit pour ses préoccupations fondamentales (échelonnement et plafonnement des paiements directs, accès à la terre). La réforme, qui aurait selon l'Association des petits paysans comporté des aspects positifs, est suspendue un an plus tard sous la pression du lobby de l'industrie agroalimentaire.
- Lancement de la série de courts-métrages « **Oser le changement de générations en agriculture** » comme campagne de sensibilisation pour plus de remises de ferme hors du cadre familial
- Mise en place de la première semaine d'action « **Regio Challenge** » pour la promotion d'une alimentation durable et locale

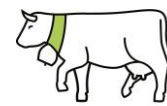


ASSOCIATION DES
PETITS PAYSANS

2020 – aujourd’hui : Stratégie qualité dans la politique agricole et réseau de fermes de petit·es paysan·nes

L’Association des petits paysans s’implique activement dans la Politique agricole 2022+ et s’engage pour des paiements directs dégressifs, l’accès à la terre et le maintien des petites et moyennes exploitations ainsi qu’une Stratégie qualité cohérente. Avec des pétitions comme « Chaque ferme compte », une propre campagne pour le Oui à l’initiative sur les pesticides en 2021 et le lancement de l’initiative pour la protection des aliments, elle a, sous la présidence de Kilian Baumann, renforcé son empreinte dans le débat autour de la politique agricole et s’est engagée de manière conséquente pour une agriculture suisse diversifiée, durable et écologique.

- 2020** Les fermes diversifiées et proches des consommateur·trices se révèlent particulièrement résistantes à la crise lors du confinement dû au coronavirus. L’Association des petits paysans appelle à un soutien accru à la diversité en agriculture
- L’Association des petits paysans fête ses **40 années de son existence**
- Campagne « **Paysannes et paysans pour des multinationales responsables** » dans le cadre de la votation sur l’Initiative pour des multinationales responsables
- 2021** L’Association des petits paysans s’engage pour un Oui à l’**initiative sur les pesticides de synthèse** avec sa propre campagne « Assurer l’avenir, produire sans pesticides » (initiative refusée avec 40 % de votes favorables).
- Première organisation de la **Semaine pour les alternatives aux pesticides** en Suisse
- Kilian Baumann, paysan bio bernois et conseiller national des Verts, devient le nouveau président de l’Association des petits paysans.
- Lancement du premier « **Prix Climat** », une distinction récompensant les exploitations agricoles particulièrement respectueuses du climat (l’Association des petits paysans est co-initiatrice du projet)
- 2022** Adoption du **train d’ordonnances « pour une eau potable propre et une agriculture plus durable »**. L’Association des petits paysans a soutenu les mesures auxquelles les opposants aux initiatives sur l’eau potable et sur les pesticides avaient également souscrit en 2021 à titre de compromis. Deux ans plus tard, sous la pression de l’agro-industrie, le Parlement revient sur ces avancées.
- Le moratoire sur le génie génétique est prolongé une nouvelle fois jusqu’en 2025. Dans le même temps, le Parlement charge le Conseil fédéral d’élaborer un projet de loi pour l’autorisation des nouvelles techniques de génie génétique.



ASSOCIATION DES
PETITS PAYSANS

En deux mois et demi, l'Association des petits paysans a recueilli plus de 13'000 signatures pour la **pétition « Chaque ferme compte »**. Elle demande au Conseil fédéral des mesures concrètes contre la mort des exploitations.

Achèvement réussi du projet pilote « Alpomat » (11 sites à Zurich, financement de la deuxième phase d'extension par un crowdfunding)

2023 La PA22+, réduite à une mini-réforme, est adoptée par le Parlement, mais ne fait malheureusement que consolider le statu quo.

L'Association des petits paysans s'engage pour le Oui à la **loi climat** avec sa campagne « **Paysannes et paysans pour le climat** ».

2024 Le Point de contact pour remise de ferme extra-familiale de l'Association des petits paysans peut se prévaloir de dix ans de succès dans le travail de transmission et de sensibilisation, et continue de se développer désormais en une plateforme de fermes numérique.

À la suite des six éditions du Regio Challenge, **le réseau de fermes de petit-es paysan·nes** est lancé. Ce dernier met en avant l'agriculture paysanne et favorise les échanges entre producteur·trices et consommateur·trices.

Lancement de l'**initiative pour la protection des aliments** demandant une réglementation stricte des nouvelles techniques de génie génétique (l'Association des petits paysans est l'une des organisations de soutien)

Dépôt de la **plainte climatique** en collaboration avec des organisations agricoles partenaires

2025 L'Association des petits paysans peut influencer la révision partielle de la loi sur le droit foncier rural (siège au groupe d'accompagnement de l'OFAG). Cette révision comprend notamment des avancées visant à faciliter les remises de fermes extra-familiales.

Kilian Baumann dépose deux interventions : **le relèvement de la limite d'âge pour l'aide initiale destinée aux jeunes agriculteur·trices** ainsi que **des paiements directs dégressifs avec une contribution de base**. Le Conseil fédéral réagit positivement à ces deux interventions.

Lancement du **projet pilote « Coaching d'exploitation : connaissances pratiques agricoles – de paysanne à paysan »** soutenu par l'Association des petits paysans